



DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Vous avez choisi de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

L'ENTREPRISE

Les aspects administratifs de l'entreprise :

Clavreul Finances

SARL au capital de 10 000€ immatriculée au RCS de Laval sous le n° 478 992 381

Siège social : **117 rue du Vieux Saint Louis 53000 Laval**

NAF/APE : **6622 Z**

N° TVA intracommunautaire: **FR46478992381**

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

La société CLAVREUL FINANCES, représentée par son gérant Pascal CLAVREUL, est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation **07 004 026** (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet : <https://www.orias.fr/welcome>) au titre des activités réglementées suivantes :

Conseil en investissements financiers

Conseiller en Investissements Financiers (CIF) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org;

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante. A ce titre, le conseil repose sur une analyse d'un éventail restreint des différents types d'instruments financiers proposés sur le marché et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers.

Intermédiation en assurance

Courtier en assurance (COA) positionné dans la catégorie « b » au sens de l'article L. 521-2 II. 1er b) du Code des Assurances et à ce titre n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance.

Intermédiation en opérations de banque et en service de Paiement

Courtier en Opérations de Banque et en service de Paiement (COBSP)

Dans le cadre de son activité d'intermédiation en opérations de banque, votre conseiller ne fournit aucun service de conseil mentionné à l'article L519-1-1 du Code monétaire et financier.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresse courrier : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et site internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>.

Transactions sur immeubles et fonds de commerce

Agent Immobilier, carte de Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce N°CPI 5301 2018 000 025 765 avec détention de fonds, délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industries de Laval 53 France - Garant QBE, Cœur Défense – Tour A 110, Esplanade du général de Gaulle 92 931 La Défense Cedex.

L'activité est contrôlable par le CNTGI (Conseil National de la transaction et de la Gestion Immobilière) et la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression de Fraudes).

117, rue du Vieux Saint Louis - 53000 LAVAL - Tél. 02 43 90 08 08

Port. 06 81 15 82 47 - e-mail : contact@clavreul-finances.fr - site : www.clavreul-finances.fr

SARL au capital de 10 000 € - RCS Laval n° B 478 992 381 - APE 6622Z - Siret 478 992 381 00028 - N° TVA Intracommunautaire FR46478992381

Courtier en Assurance de catégorie B - Courtier en Opérations de Banque et en Service de Paiement - Conseiller en Investissement Financier adhérent auprès d'ANACOFI-CIF agréée par l'AMF

Agent Immobilier enregistré à la CCI de Laval sous le N° CPI 5301 2018 000 025 765, activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce avec détention de fonds

Responsabilité Civile Professionnelle : QBE Europe N°ICAP00001265 - Garant QBE Cœur Défense Tour A 110 esplanade du Général de Gaulle 92 931 La Défense Cedex

Autorités de Tutelles : Autorité des Marchés Financiers et Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

N°ORIAS 07 004 026 - www.orias.fr

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement **le code de bonne conduite** de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'**ANACOFI-CIF**, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances souscrites auprès de : QBE Insurance (Europe) Limited Cœur Défense-Tour A 110, Esplanade du Général de Gaulle 92931 La Défense Cedex.

Responsabilité Civile Professionnelle pour les activités suivantes :

Intermédiation d'assurances	1500000€/sinistre	2 000 000€/année d'assurance
Conseil en Investissements Financiers	300 000€/sinistre	600 000€/année d'assurance
Démarchage Financier	300 000€/sinistre	600 000€/année d'assurance
Intermédiation en Transactions Immobilières	150 000€/sinistre	150 000€/année d'assurance
Intermédiation en Opérations de Banque et en Services de paiement	500 000€/sinistre	800 000€/année d'assurance
Démarchage Bancaire	150 000€/sinistre	300 000€/année d'assurance

N° police : ICAP0001265

Garantie Financière pour l'activité d'assurance, montant de 115 000 €
pour l'activité bancaire, montant 115 000 €
pour l'activité immobilière, montant de 110 000 €

N° police : ICAP0001265

Pour une prestation d'intermédiation, CLAVREUL FINANCES a sélectionné les établissements promoteurs de produits et/ou services suivants :

**ETABLISSEMENTS PROMOTEURS DE PRODUITS ET SERVICES
(ETABLISSEMENT DE CREDIT, COMPAGNIES D'ASSURANCE, SOCIETES DE GESTION,
ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT...)**

Nom	Nature	Type d'Accord	Mode de Rémunération (Honoraires ou Commissions)
AXA	Assureur	Convention de Partenariat	Commissions
GENERALI	Assureur	Protocole d'accord	Commissions
CARDIF/BNP	Assureur	Protocole de Courtage	Commissions
SWISSLIFE	Assureur	Lettre de Courtage	Commissions
LA MUTUELLE PHOCEENNE	Société à Forme Tontinière	Convention de Courtage	Commissions
AFI ESCA	Assureur	Convention de Courtage	Commissions
METLIFE	Assureur	Accord de Partenariat	Commissions
ALPTIS	Courtier grossiste	Convention de Partenariat	Commissions
APRIL	Courtier grossiste	Convention de Partenariat	Commissions
EIFFEL	Société de Gestion	Convention de Commercialisation	Commissions
123 VENTURE	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
APICAP	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
EXTEND	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
NEXTSTAGE	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
SIGMA GESTION	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
INOCAP	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
CALAO Finance	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
VATEL CAPITAL	Société de Gestion	Convention de Commercialisation	Commissions
FRANCE VALLEY	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions

LA FRANCAISE AM	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
AEW PATRIMOINE	Société de Gestion	Convention de Commercialisation	Commissions
SOFIDY	Société de Gestion	Convention de Commercialisation	Commissions
URBAN PREMIUM	Société de Gestion	Convention de Commercialisation	Commissions
VOISIN	Société de Gestion	Convention de Distribution	Commissions
AXA BANQUE	Banque	Convention de Présentation	Commissions
CREDICIM	COBSP/MIA	Convention d'Apporteur d'Affaires	Commissions
CONSULTIM COURTAGE CREDIFIN	COBSP/MIA	Contrat d'indicateur d'affaires	Commissions
La REFERENCE PIERRE	Conseil en Immobilier	Contrat d'Agent d'Affaires non exclusif	Commissions
CERENICIMO	Conseil en Immobilier	Contrat d'Agent d'Affaires non exclusif	Commissions

Cette liste est susceptible d'évolution.

CLAVREUL FINANCES n'entretient aucune relation significative de nature capitalistique et/ou commerciale avec des établissements promoteurs de produits et services (notamment, établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion, entreprises d'investissement...) Ainsi,

- aucun établissement promoteur produits ou services ne détient de participation directe ou indirecte dans le capital social de CLAVREUL FINANCES,
- CLAVREUL FINANCES ne détient aucune participation directe ou indirecte au sein d'un établissement promoteur produits ou services.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Le client est informé que pour tout acte d'Intermédiation, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion, maximum de 90% de ceux-ci.

Le détail de la rémunération du conseiller par commission agissant en tant qu'Intermédiaire peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ces produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

Pour les missions CIF : Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement avec le Rapport de Mission, une fois les supports choisis par le client.

Les prestations d'Intermédiation Immobilière : Le conseiller est rémunéré par une commission généralement à 5%HT du prix de vente TTC, versée par les promoteurs ou par les sociétés commercialisant leurs biens. Une information plus précise sera délivrée ultérieurement avec le Rapport de mission.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-23 du RG AMF, Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12 (Maj. 12/12/2016) et Recommandation ACPR n° 2016-R-02 du 14/11/2016)

Modalités de saisine de l'entreprise :

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : **CLAVREUL FINANCES**

117 rue du Vieux Saint Louis

53 000 LAVAL

Par Tél : 02-43-90-08-08

Ou par mail : contact@clavreul-finances.fr

Modalités de traitement des réclamations :

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

-dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;

-deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.
Le traitement des réclamations est gratuit.

Si votre mécontentement persiste, vous pouvez saisir un Médiateur compétent selon les modalités suivantes :

Modalités de saisine d'un médiateur compétent :

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les litiges relevant de l'activité CIF:

Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF), Mme Marielle Cohen-Branche
17, place de la Bourse
75 082 Paris cedex 02

Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les litiges relevant de l'activité de courtage en assurance :

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110
75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les litiges relevant des activités d'intermédiation en opération de banque et de transaction immobilière :

La Médiation de la Consommation

ANM Conso
62 rue Tiquetonne
75002 PARIS

Site internet : <http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp/> / <http://www.anm-conso.com/anacofi-immo>

Médiateur compétent pour les litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi
92 rue d'Amsterdam
75009 Paris

MODES DE COMMUNICATION

Le Conseiller pourra utiliser différents modes de communication avec son client, parmi lesquels les téléphone, courrier électronique, courrier postal, rendez-vous physique au domicile du client, au bureau de CLAVREUL FINANCES ou tout autre lieu où le conseiller et le client auraient convenu d'une rencontre.

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de son activité en tant que conseiller en gestion de patrimoine, la société CLAVREUL FINANCES est amenée à devoir traiter des informations vous concernant, comme par exemple, pour les études patrimoniales, les placements immobiliers, les placements d'assurance et financiers, les demandes de prêts ou en tant que nouveau client dit « prospect ». Vous nous transmettez des informations dont certaines ont pour objectif de vous identifier, il s'agit de « données personnelles ».

Nous utilisons vos données personnelles uniquement dans le cadre suivant :

- Lors d'un contrat conclu avec vous ;
- Dans le respect de la réglementation applicable ;
- Avec votre consentement à l'utilisation de vos données.

La présente politique de traitement des données personnelles vous informe de la manière dont nous recueillons et traitons par la suite vos données personnelles. Nous vous invitons à la lire avec attention.

Veillez noter que cette politique de traitements des données personnelles est susceptible d'être modifiée ou complétée à tout moment par CLAVREUL FINANCES, notamment en vue de se conformer à toute évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle ou technologique. Dans un tel cas, la date de sa mise à jour sera clairement identifiée en tête de la présente politique.

1. LE RESPONSABLE DES TRAITEMENTS MENTIONNE DANS CE DOCUMENT

Le responsable des traitements de CLAVREUL FINANCES mentionné par le présent document est Mr Pascal Clavreul, gérant de la société.

2. QUELLES SONT LES DONNEES QUE NOUS RECUEILLONS ET DANS QUEL BUT ?

2.1. Les données que vous nous transmettez

A l'occasion des différents échanges que nous avons avec vous, vous êtes souvent sollicité pour nous communiquer des informations vous concernant.

Ces données sont les suivantes :

- Etat civil (CNI ou passeport, livret de famille, contrat de mariage etc...);
- Fiscalité (avis d'imposition, taxes foncières et/ou d'habitation);
- Juridique (acte de vente, déclaration de succession, testament);
- Adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone;
- Informations nécessaires au remplissage de documents (ex : impôt, profil client).

2.2. Les données que nous recueillons à l'occasion de notre relation commerciale

- Les informations relatives à votre relation commerciale avec CLAVREUL FINANCES, comme les lettres de missions signées.
- Les informations concernant les investissements que vous avez pu faire par notre intermédiaire

3. POUR QUELLES FINALITES VOS DONNEES SONT-ELLES UTILISEES?

Le traitement de ces données a pour finalités l'exercice de nos différentes activités, le Conseil en Gestion de Patrimoine, le Conseil en Investissements Financiers, le Courtage en Assurance, le Courtage en Opérations de Banque et en Service de Paiement, le Démarchage Bancaire et Financier, les Opérations Immobilières, la Gestion Commerciale et Administratives du Portefeuille des clients et des prospects, le traitement des réclamations, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

3.1. Processus nécessaire à la fourniture de produits ou services

- Prise en compte de votre souscription à un produit proposé par un établissement promoteur de produits ou services dont vous êtes également client;
- Prise en compte de votre demande d'étude patrimoniale;
- Facturation ou perception des paiements des différents services effectués;
- Envoi d'information sur la modification ou l'évolution de nos services proposés;
- Gestion des factures impayées;
- Vérification du respect de la législation applicable, de nos contrats ou conditions générales d'utilisation.

3.2. Processus liés à des établissements promoteurs de produits ou services

- Envoi des dossiers contenant des données personnelles aux producteurs dont vous êtes également client comme par exemple les dossiers de souscription. Dans le cas où vous n'êtes pas client avec ces derniers, aucune information ne sortira de la société sans votre consentement.

4. LA DUREE LIMITE DE CONSERVATION DE VOS DONNEES

Toutes les données personnelles que nous avons en notre possession vous concernant ne serviront qu'au titre de la prestation fournie ainsi qu'en application de la réglementation relative à la lutte anti-blanchiment et au financement du terrorisme

Ainsi, les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de dix (10) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

5. LES PERSONNES AYANT ACCES A VOS DONNEES

Vos données personnelles sont destinées à la Société CLAVREUL FINANCES et son personnel, aux compagnies d'assurance, établissements financiers et teneurs de comptes, prestataires intermédiaires, sous-traitants, toujours dans le but exclusif de traiter vos opérations dans nos différentes activités listées ci-dessus.

En outre, ces données sont susceptibles d'être collectées par notre association professionnelle CIF ainsi que les autorités de tutelle en cas de contrôle.

6. LES PROCEDURES MISES EN ŒUVRE POUR PROTEGER VOS DONNEES

Notre société veille à la protection de vos données personnelles. Les informations recueillies sur ce document d'entrée en relation ainsi que sur l'ensemble des documents réglementaires et contractuels transmis (Questionnaire Clients, Profil de l'Investisseur, Lettre de Mission, Rapport de Mission/Déclaration d'adéquation, Convention de Réception-Transmission d'Ordres, Mandats, Formulaire des Compagnies d'assurance, des établissements financiers et teneurs de comptes, des prestataires intermédiaires, des sous-traitants) sont enregistrés dans un fichier informatisé ou/et conservés dans un dossier « papier » à notre bureau.

De ce fait, une procédure de haute sécurisation de vos données a été adoptée au sein de notre société. Pour éviter toute intrusion dans notre système informatique les moyens mis en œuvre sont les suivants : Mots de passe sur l'ordinateur, système anti-virus et sécurisation des données sur un disque dur externe conservé dans un espace fermé.

En outre, les dossiers physiques « papier » sont quant à eux classés et rangés dans un espace fermé. A noter, qu'ils pourront être détruits au bout de 10 ans à compter de la fin de la relation client.

7. EXERCICE DES DROITS RELATIFS AUX DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition aux données en contactant Pascal Clavreul, responsable du traitement des données personnelles, par courrier à CLAVREUL FINANCES 117 rue du Vieux Saint Louis 53000 LAVAL ou par mail à contact@clavreul-finances.fr.

Vous pouvez également demander la portabilité de vos données personnelles fournies par vous-même et traiter sur la base de votre consentement ou de l'exécution d'un contrat.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil.

DATE ET SIGNATURE

Je soussigné, reconnais avoir reçu et lu le document d'entrée en relation de la SARL CLAVREUL FINANCES Le client Fait à Date le En double exemplaire dont un nous a été remis Signature (double signature en cas de couple)	 Le conseiller Pascal CLAVREUL Date le Signature
---	---